




Roger et Martine:  
49 et 45 ans  
Éleveurs de bovins



Pierre : 16 ans  
Fils de Roger et Martine

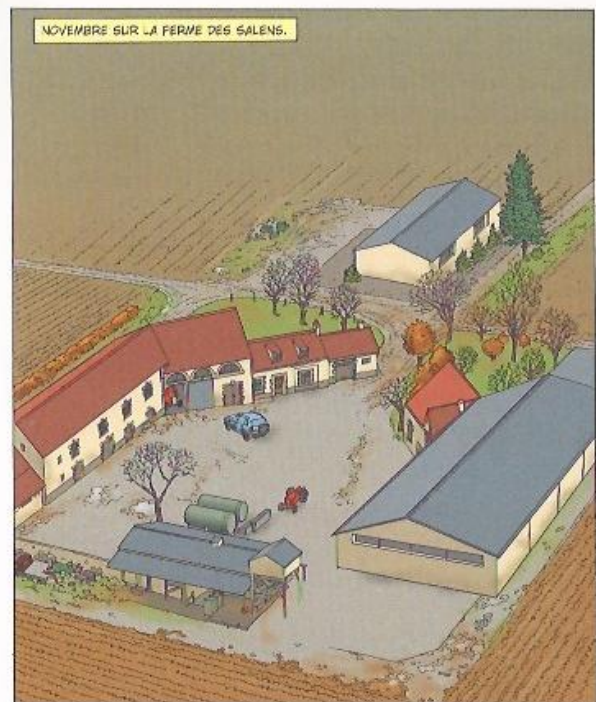


Cécile : 35 ans  
Vétérinaire



Marc : 35 ans  
Jeune éleveur de bovins  
Voisin de Roger

2



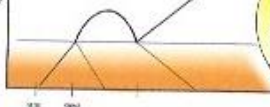




\*VIRUS RESPIRATOIRE SYNCYTAL...



C'EST VRAI, PAR VOIE INJECTABLE, LES VEaux SONT PROTÉGÉS EN GÉNÉRAL 15 à 21 JOURS APRÈS LES 2 INJECTIONS, QUI SE FONT À 1 MOIS D'INTERVALLE. MAIS IL EXISTE DES SOLUTIONS...



IL Y A ÉGALEMENT SOUVENT UNE INTERFÉRENCE AVEC LES ANTI-CORPS MATERNELS ET, CAS LE JEUNE VEau, IL FAUT RAFFRÊTER LES INJECTIONS POUR QUE LA PROTECTION SOIT OPTIMALE.







8



9



## Quelles sont les causes des maladies respiratoires chez les veaux ?

- **LE BÂTIMENT** : prédispose les animaux, particulièrement lors d'ambiance défavorable ou de densité élevée (excès d'humidité, d'ammoniac, variation de température...)
- **CERTAINS ÉVÉNEMENTS LIÉS À LA CONDUITE D'ÉLEVAGE SONT DES FACTEURS FAVORISANTS** : alitement, sevrage, mélange d'animaux, hétérogénéité des lots de veaux (veaux nouveau-nés dans la même case que ceux de 2 mois),...
- **LES AGENTS MICROBIENS** (les virus et les bactéries) déclenchent la maladie



**Les virus (87%\* des cas) :**

- Constituent l'agent agresseur initial
- Préparent le terrain aux bactéries
- 1<sup>re</sup> cause de mortalité en cas de maladie respiratoire
- Aucun traitement n'est disponible contre les virus !



**Les bactéries (26%\* des cas) :**

- en général agissent et sur-infectent après un passage viral
- un traitement antibiotique est possible
- les vaccins existants ne protègent en général que contre une seule espèce de bactérie (une seule pasteurelle par exemple parmi la famille des pasteurelles)

Les virus sont responsables de la grande majorité des maladies respiratoires et engendrent le plus de pertes. Pour une protection optimale, il est conseillé de vacciner préventivement contre les virus.